



ASSOCIATION RÉGIONALE DE PATINAGE ARTISTIQUE  
DE LA RIVE-SUD



C.P.A. ST-BRUNO

**Avis de compétition  
PRÉ-PROVINCIAUX RIVE-SUD 2007  
C.P.A. St-Bruno  
16 et 17 septembre 2006**

**---- AVIS IMPORTANT----**

**Date limite d'inscription : 14 août 2006**

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

**Évaluation de programmes**

Tous les patineurs, qui en feront la demande, auront une rencontre privée avec juge pour l'évaluation de leurs programmes.

**NOUVEAUTÉ**

**Inscription à la session de tests de niveau compétition seulement**

Une session de tests de niveau compétition aura lieu en début de journée, soit dans la matinée de samedi. Des formulaires différents pour les tests de compétition essayés sur place doivent être complétés et adressés tel que stipulé dans l'avis de compétition. Des chèques séparés doivent être envoyés, un pour la compétition et un pour le test.

Présidentes de la compétition : Madame Sylvie Desjardins (450) 658-2397  
Madame Manon Michaud (450) 671-3956

## LE CPA ST-BRUNO ET LA RÉGION RIVE-SUD



### ANNONCENT LA TENUE DES Pré-Provinciaux Rive-Sud 2007 16 et 17 septembre 2006

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions suivantes :

- |                  |                      |
|------------------|----------------------|
| 1) Rive-Sud      | 6) Lanaudière        |
| 2) Bourassa      | 7) Laval             |
| 3) Centre du Qc. | 8) Sud-Ouest         |
| 4) Estrie        | 9) Richelieu-Yamaska |
| 5) Lac St-Louis  |                      |

**Présidente comité organisateur :** Johanne Bourgeois # Téléphone : (450) 461-3737

**Co-Présidentes de la compétition :** Sylvie Desjardins # Téléphone : (450) 658-2397  
Courriel : [sylvie.desjardins@rrss16.gouv.qc.ca](mailto:sylvie.desjardins@rrss16.gouv.qc.ca)  
Manon Michaud # Téléphone : (450) 671-3956  
Courriel : [gmichaud@videotron.ca](mailto:gmichaud@videotron.ca)

**Représentant technique :** Suzanne Bourdeau

**Contrôleur en chef :** Carmen Lauzon Héту

**Contrôleur d'ordinateur :** Monique Philibert

## LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

**N° DE SANCTION : IR-06-015**

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## 1.0 Endroit

La compétition se tiendra à : Palais des Glaces  
1290 Lionel H. Grisé  
Saint-Bruno, Qc.

## 2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de : 85 X 200

## 3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

## 4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

## 5.0 Restrictions

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

## 6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés **AU PLUS TARD LE 14 août 2006** à l'adresse suivante :

Compétition Pré-Provinciaux Rive-Sud 2007  
A/S Madame Sylvie Desjardins  
1236, rue Vallée  
Chambly, Qc. J3L 2W6

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

## 7.0 Date limite d'âge

Le **1<sup>er</sup> juillet 2006** pour les patineurs de catégorie compétition. Aucune limite d'âge pour les catégories officielles de patinage STAR.

## 8.0 Frais d'inscriptions

35\$ pré-juvénile/primaire/juvénile (SIMPLE)

50\$ pré-novice/intermédiaire/novice/junior (SIMPLE)

50\$ juvénile (COUPLE)

75\$ pré-novice/novice (COUPLE)

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **ARPARS** et datés **au plus tard le 14 août 2006**.

**Aucun chèque postdaté après le 14 août 2006 ne sera accepté**

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de **20\$** \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

## 9.0 Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

## 10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) cassettes ou CD lors de l'enregistrement.

## 11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) cassettes ou CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacune des cassettes ou CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

## 12.0 Frais d'admission

Adulte : 3\$

Enfant : 1\$

Gratuit : moins de 12 ans

Lors de l'accréditation, **seul** le concurrent recevra un laissez-passer pour le week-end. Dans les chambres, seulement les concurrents de catégories pré-juvéniles auront droit d'être accompagnés d'une personne autre que l'entraîneur.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

### **13.0 Prix**

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

*Dans les catégories où il y a un programme court et un programme libre en combiné, il y aura remise de médailles pour le résultat combiné seulement.*

### **14.0 Horaire de la compétition**

Un horaire provisoire sera transmis :

- À chaque club d'appartenance après la date limite des inscriptions.
- Sera disponible sur Internet à l'adresse : [www.patinagemonteregie.com](http://www.patinagemonteregie.com)

### **15.0 Formation des groupes**

- **Les groupes de patineurs des catégories compétition** : selon les règlements de Patinage Canada

### **16.0 Vidéo**

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : à vérifier sur place

### **17.0 Restaurants**

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada.

**Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis.**

## PATINEURS EN SIMPLE

Le contenu des catégories en simple dames et messieurs pour :

**JUNIOR** Selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.4) (1a)**  
Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court :	2 min. 40 sec. maximum selon règlement de <b>Patinage Canada 5000 (C) (3.8) (1)</b>
Programme libre :	Dames : 3 min. 30 sec. +/- 10 sec. Messieurs : 4 min.. +/- 10 sec.

**NOVICE** Selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (3a)**  
Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court :	2 min 15 sec. maximum selon règlement de <b>Patinage Canada 5000 (C) (3.3)</b>
Programme libre :	Dames 3 min. +/- 10 sec. Messieurs 3 min. 30 sec. +/-10 sec.

**PRÉ-NOVICE** Selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (2a)**  
Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court :	2 min. 15 sec maximum selon règlement de <b>Patinage Canada 5000 (C) (3.2)</b>
Programme libre :	Dames et messieurs 3 min. +/- 10 sec.

**INTERMÉDIAIRE**: Selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (2a)**  
Aucune limite d'âge. Test Sénior Bronze de style libre réussi au complet.

Programme Court :	<b><u>Dames seulement</u></b> 2 min. 15 sec. maximum selon règlement de <b>Patinage Canada 5000 (C) (3.2)</b>
Programme Libre :	<b><u>Dames seulement</u></b> 3 min. +/- 10 sec.

**JUVÉNILÉ** Selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (1a)**. *Les concurrents juvéniles seront âgés de moins de 12 ans (femmes) et de moins de 13 ans (hommes) avant le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.*

Programme sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme libre :	Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.
-------------------	--

**PRIMAIRE:** test Junior Bronze de style libre réussi au complet.

**Dames seulement :** 11 ans et plus au 1<sup>er</sup> juillet 2006

Programme libre : 2min. 30 sec. +/- 10 sec.  
(voir les éléments énumérés ci-dessous de la catégorie pré-juvénile pour un programme équilibré)

**PRÉ-JUVÉNILE :** test préliminaire de style libre réussi au complet

Dames : Ne pas avoir atteint 11 ans au 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition

Messieurs : Ne pas avoir atteint 12 ans au 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition

Programme libre : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

<b>SELON LES EXIGENCES DE PATINAGE CANADA</b> VERSION DU 14 SEPTEMBRE 2005
---

(a) **SAUTS, COMBINAISONS DE SAUTS ET SÉQUENCES DE SAUTS**

Les programmes doivent contenir au plus **sept (7) éléments de saut** qui doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- (i) au moins un saut de type Axel (tout saut avec un appel avant);
- (ii) au plus trois combinaisons ou séquences de sauts. Une combinaison de sauts peut contenir trois (3) sauts au maximum;
- (iii) aucun saut ne peut être inclus plus de deux fois et, si un saut est répété, il doit être exécuté dans une combinaison ou une séquence;
- (iv) les patineurs ne peuvent pas répéter plus de trois (3) sauts durant le programme

(b) **PIROUETTES, PIRouETTES COMBINÉES ET PIRouETTES SAUTÉES**

Le programme doit contenir au plus **trois (3) éléments de pirouette** qui doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- (i) Une (1) pirouette combinée : minimum – deux positions, un changement de pieds;
- (ii) Une (1) pirouette sautée;
- (iii) La troisième pirouette peut-être de n'importe quel type.

(c) **SÉQUENCE DE PAS**

Le programme doit contenir au plus **une (1) séquence de pas** qui utilise la totalité de la surface glacée.



**Une pénalité de 0,2 points dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement aux critères énoncés ci-dessus lorsque le système de notation UPU est utilisé (règlement interne à la section du Québec).**

## PATINEURS EN COUPLE

Le contenu des catégories en couple pour :

**NOVICE** Selon le règlement de Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (3b)  
Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : 2 min. 40 sec. Maximum  
selon règlement de **Patinage Canada 5000 (D) (3.2) (2)**  
Programme libre : 3 min 30 sec. +/- 10 sec.

**PRÉ-NOVICE** Selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (2b)**  
Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : 2 min. 40 sec. Maximum  
selon règlement de **Patinage Canada 5000 (D) (3.2) (1)**  
Programme libre : 3 min. +/- 10 sec.

**JUVÉNILE** Selon les règlements de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (1b)**  
Programme sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme libre : 2 min 30 sec. +/- 10 sec.